

La stratégie d'action LEADER

Suite au ciblage par le Comité de pilotage de la thématique du développement économique pour la candidature LEADER, deux forums territoriaux ont été dédiés à l'élaboration d'un plan de développement autour de quatre axes stratégiques prioritaires constituant les principales activités non délocalisables et durables qui répondent aux besoins de la population locale résidente ou de passage (touristes..).

Axe n°1 : développement du tourisme

Axe n°2 : développement des circuits courts

Axe n°3 : valorisation des savoir-faire locaux

Axe n°4 : valorisation économique des ressources naturelles

Au cours de deux forums de travail et d'échanges, les acteurs du territoire ont décliné ces axes d'intervention en orientation stratégiques et en objectifs opérationnels.

Axe n°1 : développer le Tourisme

Cet axe est ressorti comme le levier majeur de l'économie de proximité à développer autour de deux orientations stratégiques :

- Attirer les touristes
- Conserver les touristes

Orientation n°1 : Attirer les touristes

Cette première orientation vise avant tout à mettre en valeur le territoire lunévillois et son potentiel touristique pour le rendre plus attractif. Il s'agira notamment de créer une identité touristique attractive, de mobiliser les acteurs dans une dynamique de travail en réseau pour mutualiser les outils et les compétences.

Orientation n°2 : Conserver les touristes

Pour rendre attractive l'offre touristique du Lunévillois, il s'agira de soutenir toutes les initiatives concourant au développement d'une véritable culture d'accueil touristique, à une amélioration de la qualité des structures d'hébergement et de restauration, à la mise en place d'activités et de produits touristiques. Il faudra enfin être créatif pour fidéliser les touristes et les inciter à augmenter leur durée de séjour sur le territoire.

Axe n°2 : développer les circuits courts

Au croisement d'enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux, les circuits courts participent à la recherche de liens plus directs entre producteurs et consommateurs (relation directe ou indirecte à travers un intermédiaire). Ils contribuent au développement d'une production durable et d'une consommation responsable.

Pour privilégier le développement d'activités de proximité non délocalisables, le développement des circuits courts dans différentes filières sera accompagné. Pour y parvenir, deux orientations stratégiques ont été retenues pour organiser les marchés en amont et les rendre lisibles et viables en aval.

Orientation n°1 : Organiser les acteurs en amont

Pour s'inscrire dans des circuits courts, les acteurs économiques devront être en capacité de diversifier leurs activités ou de s'organiser en réseau pour leur permettre de produire, de commercialiser et dans certains cas de transformer sur place.

Orientation n°2 : Structurer un marché local en aval

Pour créer un véritable marché économique, il s'agira de structurer par filière la chaîne de production, de transformation et de commercialisation des produits allant des producteurs aux consommateurs.

Axe N°3 : valorisation des savoir-faire locaux

Orientation n°1 : Donner une plus-value à nos savoir-faire locaux

Orientation n°2 : Accompagner les acteurs dans leur démarche innovante de valorisation des savoir-faire locaux

Axe n°4 : Valorisation des ressources naturelles

Le territoire du Lunévillois se distingue par la richesse de ses ressources naturelles : eau, forêt, espaces naturels remarquables, paysages, ressources énergétiques.

Les acteurs locaux ont été pionniers dans le développement des énergies renouvelables avec l'implantation du parc éolien du Haut des ailes et de la première unité de méthanisation en France (Mignéville). La filière bois fait actuellement l'objet d'un travail de réflexion partenarial pour soutenir la valorisation des forêts privées et soutenir les entreprises du secteur.

Il s'agit dans le cadre du projet LEADER d'apporter un nouvel élan à la valorisation des ressources encore sous-exploitées.

Orientation n°1 : Contribuer à la structuration et au développement de la filière bois

Avec une présence importante de la forêt notamment sur la partie Est Lunévilloise, LEADER soutiendra tous les projets concourant à valoriser les différentes activités de la filière bois.

Orientation n°2 : Faire de notre territoire un modèle en matière de nouvelles énergies

Face aux enjeux climatiques et énergétiques, la transition énergétique est une priorité pour l'ensemble des territoires. Pour y répondre, il est nécessaire de réduire les consommations et de développer le potentiel local d'énergies renouvelables.

Orientation n°3 : S'appuyer sur les ressources naturelles pour être un territoire d'expérimentation et de création d'une plus-value locale

Le territoire souhaite diversifier l'usage et les débouchés de ses ressources naturelles dans une logique d'innovation et de coopération afin de conforter la viabilité des filières.

Orientation n°4 : Accompagner les liens entre l'agriculture et les ressources naturelles

Favoriser l'usage et la production de nouvelles énergies dans le cadre des activités agricoles.